

Ce journal paraît tous les vendredis de l'année universitaire (novembre à mai) — les vacances exceptées :: :: ::

L'ÉTUDIANT

AFFIRMONS NOUS!

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION LAVAL.

Rédigé en collaboration Universitaire

Les marchands qui tiennent à la clientèle des Étudiants feraient bien d'annoncer dans notre journal. C'est le plus sûr moyen de les atteindre.

2ème ANNÉE — No 14

MONTRÉAL : 21 FÉVRIER 1913

Abonnement : \$1.00 — 5 sous le No

ÇA MARCHE...

Deux associations en une semaine

Ceux qui prétendent que les étudiants sont des endormis, devront faire amende honorable cette semaine. En moins de huit jours, une association a été fondée et installée, et une autre est presque bâclée. Ça va bien. Jusqu'à présent, il n'y a de part et d'autre que des officiers: président, vice-présidents, seconds vice-présidents, etc., etc. On se croirait tout d'abord en face d'un régime américain, où les colonels sont nombreux, dit-on.

Les idées émises sont excellentes.

Les intentions sont les meilleures du monde.

"Travaillez, prenez de la peine, C'est le fonds qui manque le moins".

LA LIGUE ANTI-ALCOOLIQUE.

Les étudiants de l'Université Laval avaient été convoqués en assemblée générale, le vendredi, 14 février 1913.

Quarante-trois étudiants exactement répondirent à l'appel; tous les présidents de faculté étaient présents; le reste de l'assemblée comprenait le petit groupe habituel des camarades que l'on voit partout où il faut du travail et de la bonne volonté. Les principaux intéressés, les joueurs de cartes, les biberons, les apprentis-biberons, et autres sires "éjusdem farinae" brillaient par leur absence. Il fallait s'y attendre.

Après un discours du juge Lafontaine, très intéressant par les chiffres qu'il donne sur la consommation de l'alcool chez les Canadiens, on adopte la résolution suivante :

"Résolu, que les étudiants, réunis en assemblée, décident qu'il est désirable qu'une association de tempérance soit fondée à l'Université Laval, et que cette association soit affiliée à la Ligue Anti-Alcoolique de Montréal".

Et l'on procède séance tenante à l'élection d'un comité. Les noms des membres sont publiés dans une autre colonne.

Jusqu'à présent, on a beaucoup parlé. Maintenant, il faut passer aux actes, il faut

payer d'exemple. Il faut taper sur les bistros ventrus et bedonnants qui empoisonnent lentement la race. Il faut faire lire des "tracts" sur le sujet: Qu'il soit à la mode de trinquer avec un bon verre de vin, jamais avec un verre d'alcool. La cause de la tempérance sera gagnée; et, dans les cerveaux, l'esprit pétillera au lieu de s'endormir. Ça ne sera pas trop tôt.

LA FEDERATION DES FACULTES.

Lundi dernier les divers comités de régie de l'Université s'assemblèrent afin de discuter les termes d'une fédération.

M. Albiny Paquette présidait. L'assemblée ne fut pas si mouvementée qu'on a voulu le faire croire. Tous paraissaient des mieux disposés à arriver à une entente. A minuit tout était fini.

Le projet de règlement suivant fut élaboré, et adopté à l'immense majorité des voix:

"L'exécutif de la fédération se composera de neuf membres, c'est-à-dire trois officiers généraux: un président, un vice-président et un secrétaire, et les présidents de chacune des six facultés. Le choix des officiers généraux se fera comme suit: Tous les ans, chaque faculté élira deux représentants chargés de choisir, à leur tour, les trois officiers généraux.

Lundi prochain, une grande assemblée sera tenue. Les intérêts de huit cents étudiants sont en jeu.

L'idée fait du progrès. De tous temps, et dans tous les pays, l'Union "fait la force". Puissent les étudiants commencer à comprendre, dès l'université, ce que ces mots signifient. Plus tard, dans la société, ils donneront moins souvent l'exemple de la désunion, de la mésestime, ou de l'indifférence, défauts qui lentement tuent la race, s'il ne se fait un prompt réveil.

Camarades, apprenez dès aujourd'hui à être forts. Unissez-vous.

Paul L'HERMITE.

Un autre disparu

Lorsque, il y a quelques semaines, nous rendions à un de nos professeurs les plus estimés l'hommage de nos regrets, nous ne prévoyions pas que sitôt, nous aurions à pleurer un autre membre distingué de notre Faculté.

Le docteur Cléroux est mort au moment où l'homme est le plus en état de faire bénéficier ses frères, des connaissances accumulées, au prix d'efforts soutenus et d'inévitables labeurs. Il suffit, en effet, de jeter sur sa vie un rapide coup d'oeil, pour se convaincre qu'il a bien mérité de la profession médicale et de sa race.

x x x

Le docteur Cléroux fut un de ceux qui travaillèrent le plus, à la réorganisation, sur une base moderne, de notre bureau provincial de Médecine. Et nous ne croyons pas trop avancer en disant, qu'il fut le principal réformateur du système d'élections, au Collège des Médecins et Chirurgiens de notre province. Il faut encore mettre à son crédit, l'organisation permanente d'un corps médical compétent à l'Hôtel-Dieu. Dévoué à sa profession, le docteur Cléroux était aussi à ses compatriotes. Il fut un de ceux qui se dépensèrent le plus pour créer et développer chez les Canadiens-français, l'esprit esthétique sous toutes ses formes. La société pour l'avancement des Arts, des Sciences et des Lettres au Canada—qui malheureusement n'existe plus aujourd'hui,—le compta longtemps au nombre de ses plus généreux souscripteurs.

La reconnaissance nous fait, à nous aussi,

un devoir de saluer en lui, un de ceux qui comprennent le mieux l'oeuvre de notre modeste feuille universitaire, et: "est avec émotion que nous voyons disparaître un bienfaiteur."

L'"Étudiant" se fait l'interprète de tous les étudiants de Laval, et tout particulièrement de ceux qui eurent l'occasion d'apprécier sa science et sa douce sollicitude au chevet des malades, pour transmettre à sa famille éplorée, l'expression de ses plus sincères sympathies.

Albiny PAQUETTE.

NATIONAL

SIMONE, COMEDIE EN 3 ACTES PAR E. BRIEUX ET LE PRETEXTE, SCIE EN 2 ACTES PAR D. RICHE

Ce joyeux farceur de Dumas, dans la préface de "La femme de Claude", écrivait à peu près ceci: "O mari trompé par une épouse infidèle, s'il t'arrive, un jour que tu as manqué le train, de pincer ta douce moitié dans les bras de son amant: "Tue-la, mon vieux".

C'est un moyen très simple et très expéditif qui permet à l'homme trahi dans ses affections et atteint dans ses droits exclusifs de propriété de venger illico cette infamie outrageante et de nettoyer dans un sang encore chaud son honneur éclaboussé.

M. Brioux s'est heurté à ce conseil qui lui a semblé barbare. En théoricien moraliste et en dramaturge consciencieux, il a cru devoir protester contre cette maxime sanguinaire et soutenir la cause de l'humanité con-

FÉVRIER

Aux pans du ciel l'hiver drapé un nouveau décor;
Au firmament, l'azur de tons roses s'allume;
Sur nos trottoirs, un vent plus doux enfle la plume
Des petits moineaux gris qu'on y retrouve encor;

Maint coup sec retentit dans la forêt qui dort;
Et dans les ravins creux qui s'emplissent de brume;
Aux franges du brouillard malsain qui nous enrume,
L'Orient plus vermeil met une épingle d'or.

Folâtre, et secouant sa clochette argentine,
Le bruyant carnaval fait sonner sa bottine
Sur le plancher rustique et le tapis soyeux;

Le spleen chassé s'en va chercher d'autres victimes;
La gaieté revient s'asseoir à nos cercles intimes!
C'est le mois le plus court; passons-le plus joyeux!

Louis FRECHETTE.

tre un si cruel préjugé. Il a donc répliqué par une pièce en 3 actes qu'il a modestement baptisée "Simone" et dans laquelle il s'est acharné à prouver que le meurtre passionnel est un crime aussi impardonnable que tous les autres homicides; et que son auteur ne pourra jamais assez expier pour en atténuer les conséquences désastreuses.

Edouard de Sergeac surprend sa femme avec son meilleur ami en flagrant délit d'adultère. Ca lui est éminemment désagréable et pour le prouver, il loge une balle dans le coeur de la traîtresse. L'amant s'esquive et l'on apprend plus tard qu'il s'est pendu haut et court à son bec de gaz. En voyant le cadavre de sa femme, Sergeac affolé veut courir après elle dans l'éternité et c'est pourquoi il tourne vers lui le canon homicide de son revolver. Pour que la pièce puisse continuer, il manque son coup. Seulement il se croit mort et s'effondre sur le plancher. En tombant il se cogne la tête sur le marbre de la cheminée et ce choc lui fait perdre la mémoire. Il finit heureusement par la retrouver, ce qui donne lieu à une scène horriblement dramatique dans laquelle Sergeac revit la nuit du crime dans ses moindres détails, Lorsy, le père de la femme d'Edouard, assiste à cette consultation mais il ne peut bientôt plus maîtriser sa haine contre le meurtrier de sa fille qu'il invective vigoureusement. On l'entraîne hors de l'appartement et Sergeac s'abat en proie à une crise nerveuse très violente. Un procès s'instruit dans le plus grand secret car Sergeac a une fille, Simone, âgée de six ans à qui l'on a caché les tristes événements en lui apprenant que sa mère était morte à la suite d'un accident de cheval. L'on ne veut pas que le scandale s'ébruite car l'acte brutal de son père pourrait bien lui jouer un vilain tour, le jour où elle voudrait se marier. Car c'est compréhensible qu'il répugne à un père d'unir son descendant à la fille d'un assassin. Le procès s'effectue à huis-clos. Sergeac acquitté gagne avec son père et sa fille, un petit patelin, sur les bords de la Méditerranée. Simone est devenue une jolie grande personne, élevée par le "patron", comme elle appelle son père irrévérencieusement, dans le culte de sa mère dont elle ignore la trahison. Elle aime un philosophe, Michel Mignier qui demande sa main. Sur les entrefaites, M. Mignier père a fait une enquête sur les antécédents de la famille Sergeac. Cette enquête lui a révélé la mort tragique de la mère de Simone, et comme il est un homme à principes, il s'oppose au mariage de son fils qu'il veut envoyer au Japon. Simone voudrait connaître la raison secrète de ce brusque revirement. Elle interroge Sergeac qui se refuse à répondre et lui fait jurer de ne jamais tenter aucune démarche dans le but de découvrir les motifs qui ont amené le père de son fiancé à la rupture subite de son mariage. Simone promet et ne tient pas. Elle fait causer Hermance, une vieille servante qui demeure chez sa mère et apprend d'elle l'horrible vérité. Ce père qu'elle aimait tant, elle se prend à le haïr, tressaille sous son baiser et s'éloigne de lui avec répugnance, croyant toujours voir apparaître sur ses

maïns le sang de sa victime. Sergeac devine ce qui s'est passé entre Hermance et sa fille. Il ne cherche pas à justifier son acte, il s'accuse et dit à Simone: "Laisse parler ton coeur. Il te dira si je suis digne de ta haine ou de ta pitié". Mais Lorsy, le beau-père maternel de Simone s'approche de sa petite fille hésitante: "Va embrasser ton père, mon enfant. Il mérite que tu l'aimes et que tu lui pardonnes".

Ce qui montre que Sergeac est un brave homme, excusable d'avoir, dans un moment d'égarément, assassiné sa femme qui était une coquine. En sorte que la pièce ne prouve pas la fausseté de la maxime de Dumas, mais bien son entière et complète plausibilité.

Avec Brioux, nous sommes loin des tirades essoufflantes du théâtre romantique. Des phrases courtes, hâchées, nerveuses, saccadées. Durant ces trois actes, des péripéties dramatiques se succèdent sans qu'aucun caractère ne s'accuse nettement.

Des êtres quelconques se débattent au milieu d'une crise angoissante, et l'on ne sait rien d'eux si ce n'est qu'ils sont malheureux et souffrants.

La pièce est d'une forte musculature. Elle nous secoue violemment de la première scène à la dernière, et nous lâche brusquement, essoufflés et haletants. C'est du drame "à coup de poing".

x x x

Mme Briant est gracieuse et pathétique, dans Simone. Elle apporte à ce rôle toute l'ardeur d'une nature vibrante et toutes les ressources dramatiques d'un tempérament nerveux et impulsif. Mme Devoyod est une Hermance naïve et dévouée.

M. Lombard est faible, très faible dans Edouard de Sergeac. Dans les passages les plus émouvants, il fait bien piteux mine et prend des airs accablés qui font sourire par leur gaucherie. Ce rôle l'écrase et il semble s'en rendre compte puisqu'il reste là passif et ne fait aucun effort pour surmonter la difficulté à mesure qu'elle s'impose plus impérieuse.

Les autres rôles ont interprétés consciencieusement. Tout au plus, pourrais-je demander à M. Godeau ce qui nous valait l'honneur de l'entendre? Cet excellent rérisseur est un type dans le genre de Démophilènes lequel machait des cailloux en déclamant ses discours aux fôts écumeux.

x x x

"Le Prétexte" est un avorton de comédie qui obtient un énorme succès soporifique. Une intrigue platement bourgeoise se déroule durant deux longs actes monotones qui provoquent d'innombrables bâillements propres à décrocher les mâchoires les plus solides. Le dialogue est sans esprit comme sans finesse, bourré de grosses plaisanteries et encombré de trouvailles (!) mille et une fois rabâchées.

Cette comédie déplorable m'a gâté l'impression que m'avait laissée la pièce de Brioux.

Je tiens tout de même à féliciter les interprètes qui y sont excellents; MM. Scheler et Pelletier, Mmes Demons et Vhéry.

G. DELOBELLE.

Chronique Universitaire

A L'AFFÛT

Je vous avoue que je commence cette chronique, sans trop savoir où et quand je m'arrêterai: non pas que j'aie beaucoup de choses à dire, (car au moment même où j'écris, j'en suis encore à me demander si j'ai bien quelque chose à vous apprendre,) mais plutôt parce que je n'ai pas présentement la moindre idée de ce qui fera aujourd'hui la matière de mon jabotage hebdomadaire: "Sera-t-il dieu, table, ou cuvette?" suis-je presque tenté de dire, comme le sculpteur du fabuliste...

Je me suis laissé conter, que Lamartine se sentait le travail pénible lorsqu'il n'avait pas saupoudré son cabinet de tabac à priser; que Goethe ne se mettait jamais à la besogne sans avoir les pieds dans de l'eau froide et que Théophile Gautier avait la manie de faire une promenade sur l'impériale d'un omnibus avant d'écrire quoi que ce soit; vous me croirez, chers lecteurs, si je vous dis que ma manière de procéder est beaucoup plus simple que celles des écrivains dont je viens de citer les noms: il est vrai que je ne suis l'auteur ni des "Méditations pratiques" ni de "Faust", ni des "Emaux et Camées"; mais franchement, pensez-vous que le fait de me promener une heure par exemple en tramway—puisque nous n'avons pas d'omnibus—puisse me rendre apte à composer un chef-d'oeuvre?

Je ne le crois pas, monsieur le président... Moi, j'ai fait ceci: j'ai pris une feuille de papier blanc, et j'ai tracé en beaux caractères: "A L'AFFÛT", et j'ai mis mon imagination en chasse contre les événements survenus à l'Université, durant la dernière semaine:

Comme la blanche caravelle
Sur les flots verts des océans
Mon idée a fui ma cervelle...
Hanneton, vole, vole, vole,
Hanneton, vole, vole, done!

x x x

Le grand "event" des derniers jours ici c'est la formation de la "fédération universitaire" qui est déjà presque un fait accompli.

Ah! si les étudiants, une fois pour toutes, pouvaient enfin comprendre que leur intérêt est de s'unir et de tendre avec toutes leurs énergies vers un but unique; s'ils pouvaient se convaincre que ce n'est pas en se cantonnant chacun dans sa faculté, et en affectant de n'avoir rien de commun avec telle ou telle autre faculté qu'on parviendra à accomplir quelque chose de durable à Laval; si tous les étudiants se groupaient pour former un corps, un ensemble de forces, avec lequel ceux qui nous exploitent devraient compter et qui les forcerait—ceux-là qui connaissent notre manque d'union, notre faiblesse actuelle,—à respecter nos droits!

J'ai écrit le mot "droits", car j'ai conscience que nous tous, universitaires, nous avons des droits et qu'ils sont méconnus... nous ne pouvons pas les revendiquer maintenant, nous ne sommes pas assez forts mais le jour où nous serons unis, où nous pourrions nous vanter d'être tous pour un et un pour tous, nos protestations seront entendues et écoutées et une ère nouvelle commencera pour nous.

Les étudiants présentement sont timides, peureux: ils voient qu'on est injuste à leur égard, et pourtant, pas un n'élève la voix; ils critiquent en petit comité, en cachette, comme au collège, on dirait qu'ils craignent de se faire mettre à genoux...

Les universitaires comprendront-ils enfin leurs intérêts?

Espérons que oui.

LES PINCEAUX UNIS

Oh! n'allez pas, chers lecteurs, vous qui êtes peut-être pervertis par une gravité outrée, ou ignorants des choses de l'Élégarce, ou portés à juger trop vite les oeuvres dont vous n'êtes pas, n'allez pas, dis-je, médire de cette association nouvelle que vient de fonder chez les E. E. M., notre père à tous, Côté, de paternelle mémoire.

Comment, voici des gens qui étaient inévitablement destinés à passer "incognito" à la postérité du quartier latin, lorsqu'un jeune homme d'initiative et qui ne manquait pas, je vous l'assure, d'originalité, a conçu l'idée, après un laborieux travail intellectuel, de fonder un groupement de pinceaux imposants et graves qui étendrait sur tous

les universitaires, une ombre de sérieux, de réfléchi, de pondéré qu'on n'avait pas connu jusqu'à nos jours, et vous iriez méconnaître une telle action!

Mais d'abord,—et j'aurais dû commencer par là—qu'est-ce qu'un pinceau?

Un pinceau, mademoiselle, c'est un ornement fait de pois soyeux fortement attachés au menton et qui sert parfois, soit à cacher un défaut de conformation du visage, soit à donner un air sérieux à ceux qui ne le sont pas; on peut dire en somme, que le pinceau est à la figure humaine ce que l'ombre est au tableau: on en a plus ou moins, selon le besoin...

"Ah! et c'est ça un pinceau?" me répliquez-vous d'une manière méprisante, entre moue et sourire...

Voilà qui est bientôt dit. N'en a pas qui veut, cependant, et vous qui plaisantez, pourriez-vous en avoir un? Mais tout n'est pas là; la difficulté est d'avoir le courage d'en porter un et je vous avoue que je demeure stupéfait devant l'énergie dont font montre, tous ces jeunes gens, qui ont renoncé à la gaieté jeune et facile de leur adolescence pour prendre l'air réfléchi et sérieux qu'impose le port du pinceau; car ne l'oublions pas, c'est le deuil de leur jeunesse qu'ils portent "en pinceau"; que dis-je, un pinceau c'est un crêpe que l'on met sur nos vingt ans défunts: et c'est là ce que viennent d'accomplir nos E. E. M., de quatrième année, pour bien montrer qu'en entrant dans l'exercice de leur profession dans le monde, ils laissent à l'Université l'insouciance et l'irréflexion du carabin pour prendre la pondération et la science du médecin.

Je me défends bien de vouloir insinuer que le port du pinceau peut justifier seul, le rôle d'une âme ici-bas, et ce n'est pas la prétention des membres de l'association de votre vénéré doyen Côté, mais je veux dire que ceux qui ont le menton fertile et qui le cultivent sans fausse honte, méritent notre considération et je ne puis m'empêcher de vous dire que ma surprise devant l'action méritoire que viennent d'accomplir les "Pinceaux Unis" est mêlée d'admiration.

Jacques HERMIL.

: o :

Lu dans le carnet d'une jeune fille

Voler un baiser c'est justice; acheter un baiser, c'est stupidité; deux filles qui s'embrassent, c'est du temps perdu; ne pas s'embrasser du tout c'est de mauvais goût; deux hommes qui s'embrassent c'est contre nature; embrasser la main ou le bout des doigts, c'est platonisme outré; embrasser sa femme, c'est une punition; embrasser un enfant, c'est un détour, un prétexte, un regret de ne pouvoir embrasser la mère même quand le mari n'est pas là; embrasser un enfant au cou de sa maman, c'est pour qu'il ne répète rien à papa, ou c'est un sauf-conduit, une évasion, en cas de surprise brusque, visite inattendue; embrasser une laideur, c'est du courage; embrasser une veuve, c'est quelquefois du dévouement; embrasser un poteau c'est de la surprise; une porte fermée c'est du désappointement; sa femme de chambre, c'est dangereux; sa carrière, c'est sérieux; sa mère, c'est, de tous les baisers, le plus pur; sa fiancée, c'est tout prémiérité; une tante riche et vieille fille, c'est de l'hypocrisie; une jolie cousine à la fleur de l'âge, c'est une friandise délicieuse; la femme d'un autre, c'est excellent et parfait, mais nuisible; une morte c'est le froid baiser d'une chaude imagination; trois filles le même jour, c'est plus que la paire; une fille que son père surveille, cela nous fait sauter la barrière; enfin, embrasser sa belle-mère, c'est si rare!

: o :

Ce que coûte le "petit verre"

"Celui qui boit chaque jour trois verres de whisky, à dix sous du verre, pendant un an, peut acheter, pour le même montant d'argent, les articles suivants: 3 barils de farine, 20 minots de patates, 200 livres de sucre, 1 baril de biscuits, 8 livres de poivre, 2 livres de thé, 50 livres de sel, 20 livres de riz, 50 livres de beurre, 10 livres de fromage, 25 livres de café, 10 livres de bonbons, 3 douzaines de boîtes de tomates en conserves, 10 douzaines de flacons de marinades, 10 douzaines d'oranges, 10 douzaines de bananes, 2 douzaines de boîtes de maïs en

A. E. Ste-Marie Ltée.

ANGLE SAINTE-CATHERINE ET AMHERST

Fourrures, Chapeaux, Cravates, Cols, Gants, BERETS, Etc., Etc.

N. B. — 10 p.c. d'escompte aux ETUDIANTS sur présentation de leur carte d'identité

Pour vos articles de
MERCERIES

n'oubliez pas le

"Royal Store"

271 Sainte-Catherine Est

Vous trouverez ici les chemises, cravates, sous-vêtements les plus choisis.

La maison tient en vente les faux-cols "Lion Brand" et un fameux chapeau, Spécial à \$1.50.

Etudiants, l'on fera une réduction libérale.

A. O. LUSSIER, Gérant.

Tél. Est 6431.

La chaussures SLATER est
toujours la même

"SLATER BOOT SHOP"
413 Ste-Catherine Est

Spécialité, pointure étroite.

A. E. BROUSSEAU,

Amis! N'oubliez pas MM. H. DESJARDINS ET CHARBONNEAU, 1202 Saint-Denis (Près Mont-Royal), qui offrent en vente des sacs de voyage, des valises et des articles de merceries. (Spécialité: points les plus grands). Etudiants, l'on vous fera une réduction libérale.

L' "ETUDIANT"

EST EN VENTE AUX
ENDROITS SUIVANTS

LE RESTAURATEUR DE LAVAL

LIBRAIRIE SAINT-LOUIS,

288, rue Sainte-Catherine-Est.
J. PONY, 252, rue Saint-Denis
274, rue Sainte-Catherine-Est
DEOM & FRERE, 71, rue Sainte-Catherine-Est
C. A. BOLTE, 298, rue Sainte-Catherine-Est
(coin Saint-Denis).

NOUVEAUX DEPOTS

M. AIME LAVOIE, Coin Rachel et Coloniale
MM. GUENETTE, SENECAI, St-Denis
M. DUMONT, St-Denis (Près Mont-Royal).
M. J. H. LANGEVIN, Coin Marie-Anne et Berri

conserve, un demi-minot de fèves, 100 morceaux de savon, 12 paquets de gruau. Nous lui donnerons de plus des primes au montant de \$15.30 pour le récompenser d'avoir fait ces achats".

Ceci peut étonner, au premier abord, mais si l'on calcule ce que coûtent trois "petits verres", par jour, pendant trois cents jours, on arrive au chiffre de \$90.00. Et ce montant suffit à acheter les provisions de bien des familles modestes, pendant un hiver.

Cette forme d'annonce mériterait de recevoir l'encouragement de nos épiciers canadiens, qui ne sauraient en choisir une plus frappante et plus convaincante.

OFFICIERS DE LA NOUVELLE LIGUE
ANTI-ALCOOLIQUE A LAVAL

Président, Aimé Lafontaine, de la Faculté de Droit; 1er vice-président, Joseph Landry, président des Etudiants en Génie Civil; 2ème vice-président, J. B. Désy, de la Faculté de Droit; Secrétaire, Firmin Houle, de la Faculté de Médecine; trésorier, Léon Gauthier; conseillers: M. Houde, président de la Faculté d'Art dentaire; Turcot, président des Etudiants en Médecin Comparée; L. M. Gouin, de la Faculté de Droit, et Gustave Lacasse, de la Faculté de Médecine.

ETUDIANTS DE LAVAL

Déposez vos économies à

La Banque d'Épargne

De la

CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL
Fondée en 1846

Actif total au-delà de \$33,000,000
Nombre de déposants, plus de 100,000
Bureau-Chef et 13 succursales à
Montréal

La seule Banque incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Épargne, traitant affaires dans la cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les autres banques) donne toute la protection possible à ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes, quelque petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoles, commis, apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un placement sûr.

Intérêt alloué sur dépôts au plus haut taux courant

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois, que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPERANCE, Gérant.

Demandez une de nos petites Banques à domicile, ceci vous facilitera l'Épargne

OXYGENE

Chimiquement pur pour l'usage
médicinal

Fourni en cylindre avec inhalateur

Pharmacie Laurence

Coin ST-DENIS et ONTARIO, Montréal

"LE PHOTOGRAPHE CONNU"


249 RUE SAINTE-CATHERINE EST
Près Sanguinet, MONTREALTELEPHONE: Bureau Est 5556
Rés. Est 229

MAISON BOLTE

ANGLE DES RUES SAINTE-
CATHERINE ET ST-DENIS.

MM. les Etudiants y trouveront
de la crème à la glace pour
eux et d'excellents cho-
lats pour "elles"

JOHN GERACIMO

320 RUE SAINTE-CATHERINE
près de la rue Saint-Denis.

Le Restaurant populaire où les Etu-
diants reçoivent le plus chaleureux ac-
cueil. Qu'on se le dise!
TEL. BELL EST 4683.

"Rentiers en 20 Ans"

La Caisse Nationale d'Economie

(Incorporée en vertu du Statut 62 Vic-
toria, ch. 93). Capital inaliénable accu-
mulé: \$700,000. Versements mensuels:
25 ou 50 centimes.

Les membres de la Caisse Nationale d'E-
conomie, retireront chaque année, après 20
ans de sociétariat, Dix ou même Quinze
fois plus de revenus, sur leur placement,
que si, individuellement ils avaient placé
leur argent à intérêt composé. La rente qui
leur sera payée, leur vie durant, est IN-
CESSIBLE et INSAISSISSABLE.

Pour renseignements:

ARTHUR GAGNON, administrateur, 296
Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

"L'Assassinat de Jumonville"

Conférence donnée au Cercle Laval, le 28 janvier 1913
par M. Alfred S. Labelle, E. E. D.

(Suite)

Je pourrais multiplier à l'infini les citations. Hussan, de Lacretelle, Montgaillard, Coméllis de Witt dans son "Histoire de Washington" raconte tous ces faits de la même manière.

Voici maintenant pour en finir, le témoignage d'un contemporain de ces événements consigné dans un manuscrit publié en 1838 par la Société historique de Québec. Le manuscrit est intitulé "Mémoires sur les affaires du Canada de 1749 à 1760, et son auteur a été mêlé de très près aux événements racontés. J'en extrais ce qui suit:

"Péan eut ordre aussi de visiter ce pays (la vallée de l'Ohio). Contrecoeur satisfait à ses instructions, il fit bâtir un fort à l'endroit où la Rivière nommée la Malengueulée (Monongahéla) se jette dans l'Ohio; il le nomma Duquesne. Cependant, M. Washington, lieutenant-colonel du régiment de Virginie, partit à la tête d'un détachement pour venir à un fort que sa nation avait bâti et nommé le Fort Nécessité, à quelques lieues de celui de Duquesne. Le S. de Villiers de Jumonville, officier, avait été envoyé par M. de Contrecoeur pour parcourir ce pays et sommer les Anglais, qu'il rencontrerait de se retirer et de ne plus revenir. Il était porteur d'une lettre qui contenait en termes fort polis cette sommation; il rencontra le S. Washington; il voulut lui lire sa lettre; à peine eut-il commencé qu'on tira sur lui une grêle de coups de fusil, qui le fit tomber mort avec plusieurs des siens. Quelques-uns se sauvèrent et vinrent au fort Duquesne apprendre cette nouvelle".

Que reste-t-il après cela des dénégations de Bancroft et des protestations vertueuses de Washington? N'avons-nous pas là la preuve indiscutable qu'un assassinat a été commis en toute connaissance de cause?

En effet, tous ces témoignages sont unanimes; il y a de la part de Jumonville un signe extérieur pour annoncer à Washington le caractère dont il était revêtu. Washington a passé outre, et l'on peut affirmer hautement qu'il y a eu assassinat.

D'ailleurs, Washington lui-même a compris l'insuffisance des arguments de son plaidoyer pro domo, aussi, lorsque dix ans après cette malheureuse affaire, il se mit en devoir de rédiger ses mémoires, sentit-il le besoin de se disculper par des arguments plus solides. Cette fois il laisse de côté les moyens de défense puérils, les dénégations générales, qui fourmillent dans ses dépêches. Il a maintenant un autre plan de défense, il ne nie plus, il cherche à se justifier par des circonstances atténuantes.

Voici les principaux arguments: "Nous étions informés, écrit-il, que Jumonville déguisé en sauvage rôdait depuis plusieurs jours aux environs de nos postes, et je dus le considérer comme un espion".

Et il ajoute aussi que la suite qui accompagnait Jumonville était plutôt digne d'un prince que d'un simple enseigne comme lui.

Nous allons faire bonne justice de ces sophismes.

Il est malheureux tout d'abord que Washington ait cru qu'il lui fallait, pour se justifier, piétiner sur un cadavre.

"Jumonville, dit-il, était déguisé en sauvage, et je l'ai pris pour un espion".

Quant à l'affirmation que la suite de Jumonville était trop nombreuse pour un officier de son grade, elle pourrait avoir quel-

que vraisemblance si cela s'était passé à Paris, à Londres ou à Boston, mais dans les bois, alors qu'on est exposé aux attaques des tribus hostiles, l'argument de Washington est une véritable sottise. M. de Contrecoeur devait nécessairement donner à son envoyé une escorte suffisante pour intimider les sauvages qu'ils pourraient rencontrer et au besoin prévenir leurs attaques.

D'ailleurs, Washington a mauvaise grâce à nier sa culpabilité. Le gouvernement anglais a déjà reconnu sous sa signature, qu'il y avait eu assassinat.

En effet, lorsque le 3 juillet 1754, Coulon de Villiers, frère, du malheureux Jumonville, animé du désir de venger la mort de son frère, mettait le siège devant le fort Nécessité et forçait Washington qui le commandait à se rendre après un combat de cinq heures, il lui fit signer une capitulation qui commence en ces termes: Je respecte l'ortographe de l'époque.

Capitulation accordée par le commandant des troupes de Sa Majesté, très chrétienne, à celui des troupes anglaises actuellement dans le fort de Nécessité qui avait été construit sur les terres du domaine du Roy, ce 3e juillet 1754 à huit heures du soir.

SCA VOIR:

Comme notre intention n'a jamais été de troubler la paix et la bonne harmonie qui régnait entre les deux princes amis, mais seulement de venger l'assassinat qui a été fait sur un de nos officiers porteur d'une sommation et sur son escorte, comme aussi d'empêcher aucun établissement sur les terres du domaine du Roy, mon maître... etc.

Suivent les différentes clauses énumérant les conditions auxquelles la paix sera accordée jusqu'à l'article 7, qui traite de la remise des prisonniers, où nous lisons encore le mot accusateur:

Art. 7.—Que comme les Anglais, ont en leur pouvoir un officier, deux cadets, et généralement les prisonniers qu'ils nous ont faits dans l'assassinat du Sr. de Jumonville...

Voici maintenant les signatures: "Fait double sur un des postes de notre Blocus le jour et an que dessous.

JAMES MACKAY.

G. WASHINGTON.

COULON-VILLIERS.

Que faut-il de plus? Cette capitulation n'a-t-elle pas toute la valeur d'un aveu? Croit-on que Washington aurait signé un document dans lequel on l'accuse par deux fois d'un assassinat, s'il n'avait pas été coupable de cet assassinat? Non, certes, et c'est pourquoi cette capitulation vaut à elle seule plus que les témoignages de tous les historiens. C'est une confession sur l'importance de laquelle on ne saurait se tromper, et on peut conclure en voyant la signature de Washington au bas de ce document accusateur qu'il a été l'auteur de l'assassinat.

Bien peu d'accusés ont signé d'aussi bonne grâce leur condamnation!

Je sais bien que Guizot prend la défense de Washington et l'excuse d'avoir signé un document aussi compromettant, "parce qu'il ne connaissait qu'imparfaitement la langue française".

Argument subtil de grammairien! Depuis quand voit-on un commandant, un chef d'armée signer une capitulation, à l'aveuglette, et sans que toutes les clauses qui y sont contenues n'aient été longuement discutées et conséquemment bien comprises des deux parties.

(A suivre)

Librairie Saint-Louis

Papeteries, livres, journaux, jouets, impressions et reliure, etc., Cadeaux pour les fêtes, calendriers de fantaisie, agendas et almanachs pour 1913.

Tél. Bell Est 2660

288 Ste-Catherine Est, près St-Denis

NATIONOSCOPE

SEMAINE DU 24 FEVRIER 1913.

"La Belle Montréalaise"

THEATRE-NATIONAL

SEMAINE DU 24 FEVRIER 1913.

"Les Dominos Roses"

Chez les Etudiants E.M.C.

Il n'y a pas eu d'exposition durant ce mois. Bien oui. Mais quelle exposition? Une exposition d'automobiles, de quincailleries? Non, mais une exposition de "machines à pondre". Allons donc! Oui, une exposition de vraies machines à fabriquer les oeufs. Oh! Il y en avait des "rouges", des "blanches", des "jaunes", des "noires", des "argentées", des "brunes", des "grises", des "barrées"!

Ces machines fonctionnent curieusement. Il n'y a que les anatémistes qui en connaissent le mécanisme. Vous n'avez qu'à mettre du grain à un bout de la machine, et de l'autre vous retirez des oeufs. Ce n'est pas plus malin que ça! Qui donc a inventé cette machine? Ce n'est sûrement pas "Médéric", bien qu'il soit secrétaire de l'Association Médicale!

Tous les étudiants de l'Ecole Vétérinaire Laval ont visité l'exposition de volailles, — les "machines à pondre" — tenue au Manège Militaire Victoria, le 11, 12, 13 février dernier. Voilà certes une innovation à l'Université. Car, je vous le demande, qui de nous, étudiants de Laval, lorsque nous pratiquerons soit comme médecin, soit comme notaire, soit comme médecin-vétérinaire, n'aura pas à s'occuper de la culture des abeilles ou de l'élevage des volailles. Nous sommes tous des descendants d'agriculteurs et nous aimons naturellement à nous occuper des choses de la ferme. D'ailleurs, plus tard, quand nous serons définitivement établis, il faudra changer parfois le cours de nos idées en nous livrant à diverses opérations dans le jardin, le poulailler, et puis, il va sans dire, sans vouloir blesser personne, que nous y serons peut-être forcés, car les clients n'abondent pas toujours à la campagne.

L'Association Médicale eût l'insigne honneur de compter au nombre de ses conférenciers, vendredi soir, le 14 février, le directeur de la Ferme Expérimentale Centrale, M. Grisdale, et M. Mortureux, C.A. Il est malheureux que cette soirée exceptionnellement intéressante ait coïncidé avec celle organisée par le juge Lafontaine en vue d'implanter la tempérance à l'Université. Car l'assistance aurait été beaucoup plus nombreuse. Tout de même, tous les étudiants vinrent entendre et applaudir les distingués conférenciers qui traitèrent de l'Agriculture au pays et des constructions rurales.

M. le Dr. Daubigny, notre dévoué directeur, au nom de l'Ecole Vétérinaire, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs. Après sa conférence, M. Grisdale invita les étudiants de l'Ecole Vétérinaire à visiter la Ferme Expérimentale où ils seront reçus à bras ouverts. Les applaudissements ne lui furent pas ménagés.

Notre président est entré en fonction. Il fait des démarches actuellement pour l'organisation du voyage d'Ottawa. Nous lui souhaitons pleine réussite.

La confédération universitaire intéresse beaucoup notre Faculté. Tous les étudiants désirent de tout coeur qu'elle s'organise et qu'elle marche de progrès en progrès.

L. G.

Interview de Marie Scapulaire

C'est sur la rue Saint-Jacques que nous la rencontrâmes. Elle était en discussion très vive avec un candidat défait aux dernières élections et tentait de lui expliquer avec force gestes la cause de la dégringolade de Laurier dans Québec. "S'il n'avait pas été si fier, ajouta-t-elle, et s'il était venu me rendre visite, comme il le faisait autrefois, j'aurais pu lui donner un bon coup d'épaulé; mais il me dédaigne à cause que j'ai dépassé la cinquantaine à c'te heure". Borden a été "ben plus smart", lui, il m'a retourné une lettre de remerciements à ma lettre de félicitations... Puis comme nous lui demandions son opinion sur l'enquête au sujet de la Commission Scolaire, elle nous répondit: "Godfroy, c'est un "blood", il n'y a pas à dire. Je peux pas approuver tout ce qu'il dit dans son "Pays", surtout en ce qui regarde l'Université Laval et toutes les autres écoles, mais franchement, c'est un "blood". Et comme preuve de ses dires, elle nous montra son pied mignon: "Voyez, dit-elle, c'est lui qui m'a donné ces bottines, qu'il avait achetées chez Dussault, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis".

Sur ce, nous la laissâmes continuer son petit commerce... de noix... et d'almanachs...

Le choix d'un état

EST-IL BON QU'UN FILS SUCCÈDE A SON PÈRE?

Si le choix d'un état est chose difficile, c'est surtout quand il s'agit d'en choisir un pour son fils. Autrefois l'embarras était moindre; le fils alors n'héritait pas seulement de son père, il le continuait. Le fils du fermier conservait volontiers la ferme; le fils du notaire, l'étude; le fils du médecin, la clientèle; le fils du commerçant, le magasin; le fils de l'industriel, l'usine; le fils de l'avocat, la charge; le fils du magistrat, la robe; le fils du professeur, la chaire; le fils du militaire, l'épée. Il y avait alors un mot caractéristique: "Maison père et fils". Ce mot m'a toujours touché, car il représente un lien entre le présent et le passé, un trait d'union entre la tradition et le progrès. L'expérience alors comptait comme un capital; les habitudes d'honneur, d'honnêteté, entraînaient dans l'actif de la maison et fondaient une noblesse roturière qui valait bien l'autre; les plus modestes avaient aussi des aïeux à citer, à honorer, à continuer; une boutique pouvait avoir son arbre généalogique, l'arbre généalogique de la probité. Rien de pareil aujourd'hui, sinon à l'état d'exception. Un fils qui succède à son père est une rareté.

Ernest LEGARRE.

GRANDE ASSEMBLÉE

de tous les Etudiants de l'Université Laval

LUNDI, 24 FEVRIER A 7 H. 30 P.M.

DANS LA SALLE DES PROMOTIONS

Que tous ceux qui veulent la Fédération des facultés, soient présents.



SI JEUNES et DEJA...

Une lettre--une conversation--commentaires

M. Trudeau, étudiant en droit nous adresse copie d'une lettre envoyée au président des E. E. D., M. Ladouceur.

Montréal, février 1913.

Monsieur le Président,

Attendu que vous laissez peser sur le conseil de régie de la faculté un soupçon de détournement de fonds, dans votre récente organisation d'un euhre; j'ose demander, en ma qualité d'électeur dûment qualifié l'audition des comptes de la faculté, ou plutôt des livres de la faculté par un comité de trois membres choisis par la faculté réunie en assemblée générale. Lequel comité ferait son rapport à la faculté le plus tôt possible. Ainsi cessera vis-à-vis du conseil de la faculté, cet esprit de crainte et cette non-confiance, que je crois contraires à ses meilleurs intérêts.

Je demeure, Monsieur, votre tout dévoué,

R. TRUDEAU, E.E.D.,
1ère année.

UNE CONVERSATION.

En même temps qu'il nous faisait parvenir cette lettre, l'ami Trudeau nous donnait le récit d'une conversation qu'il eut avec le Président. Nous résumons:--

x x x

Les deux messieurs se rencontrent au café du Père Désy, quelques heures après l'envoi de la fameuse lettre.

L.—Espèce de traître!

T.—Traître? Pourquoi? N'ai-je pas été loyal en l'envoyant ma lettre?...

L.—Oui!... Il paraît que copie de cette lettre a été envoyée à l'"Etudiant"?

T.—Oui, une heure après l'avoir adressé l'original.

L.—Je ne croyais pas, Trudeau, que tu me ferais pareille affaire. C'est une étrange façon de traiter des amis.

T.—Tu n'as qu'une chose à faire. Rends tes comptes et tu conserveras l'estime générale.

L.—J'ai rendu compte. Il n'est plus temps d'insister.

T.—Ne me traite pas de traître trop vite! Je suis convaincu que tes mains sont nettes de tout "boodlage", et qu'en permettant une audition des livres, et une petite enquête, nous trouverons qui est responsable du fiasco.

L.—Vous ne verrez pas les livres! nous avons rendu nos comptes! Il est trop tard pour crier.

T.—Mon cher, rappelle-toi, que nous n'êtes que nos mandataires, et que nous avons le droit de savoir ce qui s'est passé dans cette galère. Convoque une assemblée. Nous y réglerons nos comptes. Nous avons des soupçons. C'est ton devoir de les faire disparaître.

L.—Si votre petit clan veut une assemblée, qu'il en fasse une. Vous n'avez été président, c'est moi qui suis maître; et vous ne verrez pas les livres et vous ne ferez pas d'enquête.

T.—Tu veux dire que tu es un mandataire, le serviteur de la faculté... Servus Servorum... legis.

L.—C'est moi qui suis maître. Je ferai ce que je voudrai. Je n'ai qu'une réponse à vous donner. Prouvez vos accusations.

Et les dits interlocuteurs n'ajoutèrent rien de plus...

COMMENTAIRES.

L'Université ressemble joliment à une antichambre des Communes.

Fiat lux!

Encore une fois, je permets au collaborateur du "Pays" de comparer; je lui permets même de décrier: mais, au moins, qu'il se base sur des faits rendant justice égale à l'une et à l'autre partie.

J'en arrive aux paroles de M. Siegfried que cite le "Pays".

"Il est évident, dit l'auteur du "Canada, les deux races", que si l'Université Laval s'entend à former d'excellents avocats et d'habiles médecins, elle ne prépare pas aussi bien les jeunes gens à l'industrie et au commerce".

(Il est à remarquer que ceci a été écrit en 1907).

On ne peut pas demander à notre université canadienne-française de former des jeunes gens pour l'industrie, le commerce et la finance, alors qu'il n'existe pas de faculté de commerce attachée à l'Université: "à l'impossible, nul n'est tenu", dit un principe de droit.

D'un autre côté, M. Siegfried et M. Jean Brisson, ignorent assurément que l'Université McGill, n'a pas la minute d'une faculté de sciences commerciales.

Pourquoi demander à Laval, ce que McGill, si riche, ne peut donner?

Cependant, espérons que bientôt, Sir Lomer Gouin tiendra sa promesse et affiliera l'École des Hautes Etudes Commerciales à l'Université Laval: dès lors, Laval sera dotée d'une faculté de commerce, que peut-être "McGill ne possèdera pas encore"; et la grande famille universitaire de Laval, sera augmentée d'un certain nombre (toujours grandissant) d'étudiants en sciences commerciales et maritimes.

Lorsque l'École des Hautes Etudes sera affiliée à l'Université Laval, elle continuera à faire son devoir et à jouer un rôle prépondérant; elle continuera à former des hommes d'initiatives et d'action qui, indiscutablement, sont les facteurs du développement économique d'un pays.

Lorsque cette affiliation sera chose accomplie, Brisson et le "Pays" peut-être se réjouiront-ils!

x x x

Nous ferons remarquer au camarade de l'extérieur qui nous adresse ces notes intéressantes, que l'Université Laval de Montréal n'est qu'une "succursale" de l'Université Laval de Québec. Ce fait, joint aux longs tiraillements entre Québec et Montréal à ce sujet, et à l'absence chez nous des MacDonald et des Strathcona, font que nous sommes très mal handicapés.

Méditez, méditez, bon oncle!

LA DIRECTION.

La Saint Valentin en médecine

Vendredi dernier, c'était, comme tout le monde le sait, la saint Valentin, jour de joie et de plaisir pour quelques-uns, et pour d'autres—ils sont nombreux,—jour de déception. En médecine, ce jour-là, les chevaliers du scalpel eurent des surprises. Entr'autres:

Rosaire L... et Henri Pic...—"Castor et Pollux".

Alfred M.—Un menton et cinq poils dessus (premiers vestiges du fameux "pinch" qu'il cultive avec un soin jaloux). Il fait partie de l'"Assoc. des Pinceaux Unis".

Papa C...—Un fils implorant son pardon.

Raoul B...—Un géant.

Boni L...—Un nain.

Albert P...—Un collet de poils.

Théodule N...—Un "individu" avec une "croix rouge", (de fameuse mémoire).

Albert R...—Une lanterne magique.

Henri P...—Une garde-malade.

Henri Lar...—Un bébé.

Olaüs St-J...—Un discours politique et un numéro du "Pays".

Damien St-P...—Les clefs du "paradis".

Il y en a plusieurs autres, mais de peur de blesser leur modestie je les passerai sous silence.

Jean KIRI.

Cercle Laval

Il y aura réunion du Cercle Laval, mardi, le 25 courant à 7 heures 30 précises, au Salon de la Maison des Etudiants.

Par ordre,

LE SECRETAIRE.

Important

Nous sommes forcés de remettre à la semaine prochaine une interview de notre excellent ami, Pamphile Lemay, sur ses "Idées Matrimoniales", ainsi qu'une virulente réplique du docteur Lasnier à ses détracteurs.

LES ETUDIANTS EN PHARMACIE FONT L'ELECTION DE LEURS OFFICIERS

Les élections annuelles des Etudiants en Pharmacie de l'Université Laval ont eu lieu mardi dernier.

Une animation extraordinaire a marqué cet événement universitaire.

Le décompte des bulletins a donné le résultat suivant:--

Président, Léo. L. Gauthier.

Vice-président, Arthur Cofsky.

Secrétaire, J. Omer Frigon.

Trésorier, A. DeBellefeuille.

Commissaire-organisateur, Paul A. Gagnon.

Conseiller, 4ième année, Chs. Arthur Rousseau.

Conseiller, 3ième année, J. A. Beauregard.

Conseiller, 2ième année, Armand Bourgeois.

Conseiller, 1ième année, Marcellin Lacombe.

Maitre de Chapelle, G. E. Maillet.

Porte-drapeau, Chas. E. Cofsky.

M. Raoul Ouimet, ex-président, reste au sein du Conseil.

MM. Marius Létourneau et Oscar Landry agissaient comme président et secrétaire d'élection.



L'amour est enfant de Bohême. Il n'a jamais connu de loi, si ce n'est celle que lui impose un estomac qui digère mal. Ainsi, le petit Zozef, quand il va voir Ernestine, prend toujours sa ration d'EAU DE RIGA. Et le cœur joyeux, le gaster leste, Zozef part du pied gauche, arrive du pied droit, et revient... "bien tard après souper"...

A mon oncle Brisson

Dans le "Pays" du 15 février, l'auteur de l'article intitulé "Laval-McGill", cite l'opinion de M. André Siegfried sur le système d'enseignement supérieur dans la province de Québec.

Quoique je ne veuille pas entreprendre une polémique avec mon oncle Brisson, je me permettrai quand même de lui rappeler, peut-être de lui apprendre que, le rapprochement qu'il fait entre ces deux institutions n'est pas mené selon les règles essentielles qui devraient être suivies.

La comparaison n'est autre chose que l'action de mettre deux objets en présence, de les rapprocher, pour établir leurs rapports et leurs différences. Pour être juste la comparaison doit se faire à une époque telle, qu'un des objets soumis à la comparaison ne soit pas avantage au détriment de l'autre; et, en plus, la comparaison, "doit être le fruit d'une observation précise, exacte, bien déterminée; il faut savoir où elle commence et où elle se termine".

Le chroniqueur du "Pays", a-t-il mis en pratique ces lois dont on ne peut se départir sans fausser le jugement du public?

Non, et voyons pourquoi.

L'Université Laval de Québec a été fondée en 1852 et la succursale de Montréal en 1878.

L'Université McGill a été fondée en 1811. (Voir "Le Canada, les deux races", André Siegfried pages 118 et 126).

Donc, l'université anglaise de Montréal a été fondée 41 ans avant l'Université de Québec et 67 ans avant l'Université Laval de Montréal.

Que l'on compare McGill à Laval, très bien, je n'ai mot à dire, au contraire; mais de là à décrier l'Université Laval (fondée en 1878) parce qu'elle n'a pas atteint un même degré de perfectionnement que l'Université McGill (fondée en 1811), il y a un abîme.

On ne peut pas conclure que Jacques est un cancre, parce que son voisin Pierre, qui a commencé à cultiver sa terre dix ans avant lui, possède une fortune se chiffant à \$5,000 de plus que la sienne.

Il serait également injuste de prétendre que l'industrie est nulle au Canada, parce que le développement industriel de l'Allemagne est vingt ou trente fois plus considérable que le nôtre.



"LA FORME LA PLUS PURE
SOUS LAQUELLE LE TABAC
PEUT ÊTRE FUMÉ."

Lancet.